

## Le travail de nuit en EHPAD : missions, continuité et gestion des situations complexes

Référence : 300

Type : Formation

### TARIF

Tarif INTRA : 1 310,00 EUR.  
Par jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

### DUREE

2,00 jours  
Soit 14,00 heures

### NOMBRE MAX. DE PARTICIPANTS

12

Le travail de nuit en EHPAD constitue un enjeu fondamental pour la qualité de vie, la sécurité et le bien être des résidents. Les professionnels de nuit jouent un rôle essentiel dans la continuité des soins, l'accompagnement relationnel, la prévention des risques et la gestion des situations d'urgence. Pourtant, ces missions s'exercent souvent dans un contexte d'isolement, de charge mentale élevée face à des publics particulièrement vulnérables. Cette formation a pour intention de renforcer les compétences, la posture professionnelle et la sécurité des équipes de nuit afin d'exercer leurs missions avec plus de confiance, de cohérence et de sérénité.



## OBJECTIFS

- Clarifier les missions spécifiques du travail de nuit en EHPAD
- Comprendre les besoins des résidents
- Renforcer la coopération entre équipes de jour et de nuit.
- Améliorer la gestion des situations difficiles, urgentes ou imprévues.

## CONTENU

### JOUR 1

#### **Connaitre le public accueilli et ses besoins**

- Comprendre les profils présents en EHPAD : troubles cognitifs (Alzheimer, démences), troubles psycho-comportementaux (errance, agitation, déambulation), douleurs, anxiété, angoisse, surveillance médicale.
- Les besoins spécifiques la nuit : sécurité physique et prévention des chutes, respect du rythme veille/sommeil, accompagnement de la douleur, apaisement relationnel en cas d'angoisse ou confusion, prévention des risques (fugue, auto-agressivité, désorientation)
- Comprendre les facteurs déclencheurs d'agitation nocturne.

#### **Spécificité du travail de nuit en EHPAD**

- Missions principales : surveillance, prévention des risques ; continuité des soins (changements, hydratation,) ; gestion des appels et du matériel ; accompagnement relationnel.

**Posture professionnelle de nuit :** autonomie, vigilance, gestion du calme et des imprévus, gestion du calme et des imprévus.

**Les limites et responsabilités :** cadre réglementaire, délégations, protocole, traçabilité.

### JOUR 2

#### **Assurer la continuité jour/nuit en EHPAD**

- **Importance des transmissions fiables et opérationnelles.**
- **Construction d'une continuité éducative et soignante :** Cohérence dans les pratiques, coopération avec les cadres, IDEC, astreintes.

– **Améliorer la communication inter-équipes** : éviter les tensions jour / nuit, valoriser le personnel de nuit.

### **Gestion des situations difficiles, imprévues et urgences**

- **Repérage et analyse d'une situation d'urgence la nuit** : chute, douleur, agitation, fugue ou tentative suspicion d'AVC, malaise, détresse respiratoire ;
  - **Conduite à tenir** : application des protocoles d'urgence, appel médical/astreinte/ 15 ; sécurisation du résident et de l'espace.
  - **Gestion des conflits et de l'agressivité** : techniques de désescalade verbale ; gestion des comportements perturbateurs ; ajustement de la posture professionnelles

### **Gestion du stress et prévention de l'épuisement.**

## **MÉTHODE**

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues et de mise en situation.
- Échanges et réflexions en groupe.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports audiovisuels, vidéos, PowerPoint.
- Études de cas concrets avec supports pédagogiques.
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires, bibliographie.

## **EVALUATION**

### **AVANT LA FORMATION**

Les stagiaires sont invités à remplir un formulaire de recueil des attentes et des besoins, qui permet au formateur d'ajuster son intervention. Par cette

démarche, le stagiaire identifie ses besoins de formation au regard du programme et des objectifs.

Pour les personnes en situation de handicap, des adaptations pédagogiques et matérielles peuvent être proposées.

Contact : [refhandicap.formation@cesap.asso.fr](mailto:refhandicap.formation@cesap.asso.fr)

### **AU DÉBUT**

L'intervenant recueille les attentes des participants pour mesurer leur positionnement, afin d'ajuster sa prestation en fonction de la commande contractualisée.

### **PENDANT**

Des tests, questionnaires, ou exercices sont proposés aux stagiaires pour permettre à l'intervenant de réajuster sa prestation au regard des objectifs de la formation et évaluer les acquis de chaque stagiaire.

### **À LA FIN**

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants autoévaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

L'intervenant remplit un formulaire d'évaluation des acquis de la formation à partir des modalités qu'il a proposées et qui fait l'objet d'un échange avec le stagiaire dans une dynamique formative.

Le formateur fait un retour sur l'adéquation entre son contenu et les attentes des stagiaires par le biais d'un bilan écrit.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

### **APRÈS**

Pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles :

- Un questionnaire d'évaluation à froid est proposé aux stagiaires 4 à 6 mois après la formation.
- Une synthèse des évaluations effectuées par les stagiaires est adressée à l'établissement avec la facture, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation à froid.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé au financeur de la formation.

## **ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION**

L'ensemble de ces écrits est transmis à Cesap Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de Cesap Formation.

## **PUBLIC**

Tout professionnel de l'accompagnement de la personne âgée la nuit.

## **PRE-REQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## **ANIMATION**

Cadre infirmier